SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER SECTION NATIONALE DES OFFICIERS DE PORT ET OFFICIERS DE PORT ADJOINTS

Fédération Nationale de L'Équipement et de l'Environnement



Adhérent à l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat

Le Havre, le 1er Mars 2024.

APPEL A LA MOBILISATION!

Camarades, collègues, sympathisants, Pourquoi se mobiliser le 12 mars 2024?

√ Nous devons nous assurer que les avancées en termes de rémunération (indices, indemnités) bénéficient à tous, simultanément et de manière équitable.

Chacun, quel que soit son grade, joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de nos capitaineries.

Pourquoi accepter de limiter les avancées aux capitaines Hors Classes et à une minorité de lieutenant de 1ère classe?

✓ Une révision du niveau de recrutement doit être effectuée de manière concertée et cohérente.

Notre organisation syndicale prône un recrutement diversifié et un suivi rigoureux des effectifs. L'AC doit anticiper et définir le recrutement par rapport aux besoins portuaires.

✓ Il est crucial que nous ne laissions pas une minorité décider de notre avenir.

En collaboration avec la CFDT et l'UNSA, nous formons désormais un front uni pour défendre nos intérêts. Nous insistons sur la nécessité d'une représentation pluraliste dans les discussions avec notre ministère de tutelle.

√ Nous devons travailler ensemble, main dans la main, nos objectifs sont communs.

Nos actions reposent sur des principes tels que l'unité, l'égalité et la performance, que ce soit dans notre travail quotidien, lors de débats syndicaux, ou dans nos interactions avec l'administration. Ne soyons pas individualistes!

Contactez nous si vous hésitez encore.

Nous sommes déterminés à protéger les intérêts de tous.

L'équipe de la SNOP - SNPAM - CGT